




Pôle-relais lagunes méditerranéennes

Rapport d'activité

VF avril 2018

Bilan 2017 Prévisionnel 2018

www.pole-lagunes.org



Avec le soutien technique ou financier :



Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes fait partie du réseau des Pôles-relais Zones Humides, créés en 2001 dans le cadre du 1er Plan national d'action en faveur des zones humides et coordonnés par l'Agence française pour la biodiversité. Depuis 2014, les Pôles-relais bénéficient d'un label national pour leur promotion d'une gestion durable et leur action de diffusion et d'échange de connaissances.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes est un consortium coordonné par la Tour du Valat en PACA en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon et l'Office de l'Environnement de la Corse.

Sa mission : Favoriser une meilleure reconnaissance des milieux lagunaires de Méditerranée et encourager leur gestion durable par l'animation d'un réseau d'acteurs, la mutualisation des connaissances et bonnes pratiques, la sensibilisation des publics.

Son territoire d'action : Les lagunes et leurs zones humides périphériques, ces étangs littoraux qui forment un chapelet sur 130 000 hectares en Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse.



CONTACTS

www.pole-lagunes.org

Coordination du Pôle-relais lagunes méditerranéennes (Tour du Valat) :

Coordinatrice : Virginie Mauclert, mauclert@tourduvalat.org

Gestion de l'information : Nathalie Chokier, chokier@tourduvalat.org

Animation territoriale du Pôle-relais lagunes méditerranéennes :

En Occitanie / Pyrénées-Méditerranée : Magali Boyce (CEN L-R), pole.lagunes.lr@cenlr.org

En PACA : Nathalie Barré (Tour du Valat), barre@tourduvalat.org

En Corse : Marie Garrido (OEC), marie.garrido@oec.fr

Sommaire

I. Bilan financier 2017 et prévisionnel 2018	7
II. Actions 2017 et prévisionnel 2018	10
<i>II.1. Base de données bibliographiques (A10)</i>	10
<i>II.2 Contribution au suivi des milieux lagunaires (A20)</i>	11
• Animation du Forum Interrégional des Lagunes Méditerranéennes (FILMED).....	11
• Une plateforme Recherche-gestion : les scientifiques et gestionnaires à l'œuvre!.....	12
<i>II.3 Site internet et documents de sensibilisation (B10)</i>	13
• Site internet www.pole-lagunes.org et réseaux sociaux.....	13
• La newsletter 'Lettre des lagunes'	13
• Fiches retour d'expérience :	14
<i>II.4 Sensibilisation - éducation à l'environnement (B12)</i>	15
• Journées mondiales des zones humides	15
• Journées européennes du patrimoine	17
• Autres actions diverses.....	18
<i>II.5 Formation des gestionnaires (B20)</i>	19
• « Les outils de la communication environnementale »	19
• Rencontre « Les zones humides littorales et le changement climatique »	19
<i>II.6 Veille technique pour les collectivités territoriales et gestionnaires (B30)</i>	19
• Appuis spécifiques :	20
<i>II.7 Valorisation des acteurs économiques dans leur démarche de gestion durable (B40)</i>	21
• N2 Glisse : sports de glisse et sites naturels remarquables du golfe du Lion.....	22
• Pêche.....	22
<i>II.8 Sensibilisation des décideurs (B50)</i>	23
• Prix 2017	24
• Séminaires élus	25
• Contribution à un rapport d'information parlementaire sur la Méditerranée	26
• Films pour la valorisation paysagère des milieux lagunaires méditerranéens, notamment de l'étang de Berre	26
• Porter à connaissance de l'inventaire des zones humides des Bouches-du-Rhône	27
<i>II.9 Liens à l'échelle nationale (C)</i>	28
• Actions conjointes des Pôles-relais Zones Humides (PRZH) et Portail national ZH.....	28
<i>II.10 Liens à l'échelle internationale (D)</i>	29
<i>II.11 Fonctionnement du Pôle-relais lagunes méditerranéennes (E)</i>	29

Liste des Annexes :

ANNEXE 1. Bilan financier 2017

ANNEXE 2. Budget prévisionnel 2018

Merci à Morgane Charaix, stagiaire, et Erika Audry, volontaire de service civique.



Présentation du

Pôle-relais lagunes méditerranéennes

Les 5 Pôles-relais Zones Humides français



Pôle-relais Zones Humides

Les Pôles-relais Zones Humides ont été créés dans la continuité du 1^{er} Plan national d'action en faveur des zones humides (PNAZH).

Ce plan, mis en place en 1995, faisait suite au rapport du préfet Bernard indiquant la perte de la moitié des zones humides françaises depuis 1960, liée notamment aux incohérences des différentes législations et aides publiques de l'Etat.

Parmi les différents outils développés suite à ce plan national, le réseau des Pôles-relais Zones Humides a été initié en 2001, pour susciter et accompagner les initiatives locales en faveur d'une gestion durable des zones humides et relayer le plan d'action vers les acteurs de terrain.

Aujourd'hui, cinq Pôles-relais s'intéressent à l'ensemble des zones humides : tourbières ; lagunes méditerranéennes ; marais Atlantiques, Manche et mer du Nord ; mares, zones humides intérieures et vallées alluviales ; zones humides tropicales.

Les Pôles-relais sont coordonnés par l'Agence française pour la biodiversité (anciennement Onema) qui gère leur financement pour le compte de l'Etat, coordonne leurs actions et anime également le Portail national zones humides.

Depuis 2014, les Pôles-relais bénéficient d'un label national de reconnaissance de leur action de diffusion et d'échange de connaissances, attribué par l'Etat pour une durée de 3 ans

renouvelable. Une charte des Pôles-relais définit leurs missions et encourage les acteurs institutionnels à un soutien privilégié des Pôles-relais Zones Humides pour valoriser leur expertise.

Cette place a également été réaffirmée dans le troisième Plan national d'action en faveur des milieux humides (2014-2018), notamment au sein de l'axe destiné à « mieux faire connaître les milieux humides et les services qu'ils rendent ».

Des missions communes, pour mieux gérer les zones humides

Chaque Pôle-relais Zones Humides vise deux objectifs principaux :

- **mutualiser les connaissances et les bonnes pratiques** afin de les diffuser auprès des acteurs/gestionnaires pour agir plus efficacement pour la préservation et la restauration de ces milieux ;

- **constituer un réseau d'échanges** des différents acteurs concernés - gestionnaires, agents des collectivités territoriales et de l'Etat, élus, socio-professionnels, scientifiques, grand public - et entre Pôles-relais.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a vise à participer à l'amélioration de la situation des lagunes méditerranéennes françaises.

L'hypothèse formulée est que l'information, l'échange sur les bonnes pratiques, la sensibilisation permettent d'améliorer effectivement les pratiques de gestion sur le terrain et la reconnaissance de ces milieux.



🌿 Un consortium dans les 3 régions d'action

Depuis 17 ans, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a ainsi mis en œuvre une déclinaison de ces objectifs sur les régions Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et Corse.

Son originalité a été d'afficher dès le départ une volonté d'être représenté dans chacune de ces régions et de créer des liens privilégiés avec les acteurs locaux - élus, gestionnaires, socio-professionnels, scientifiques, etc.

Ainsi, la Tour du Valat, chargée de la coordination, s'est associée au Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon (CEN L-R) et à l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC). Le partenariat est aujourd'hui formalisé sous forme d'un accord de consortium conformément à la charte des Pôles-relais 2014.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes est innovant par sa transversalité, au service des acteurs des milieux lagunaires sans distinction géographique ou administrative. Sa force est en effet de faire se rencontrer des connaissances et des compétences encore souvent déployées à part. En créant un espace institutionnel dédié, il permet aux lagunes méditerranéennes d'être un sujet traité à part entière.

Sa réactivité, sa présence régulière auprès des acteurs des lagunes, sa capacité à tisser des liens, à donner du sens à ce réseau d'acteurs, lui permet notamment d'être de plus en plus sollicité pour l'aide au montage de projets au sein desquels il apparaît comme une passerelle entre les acteurs, un vecteur d'informations.

🌿 Un pilotage concerté

Le fonctionnement du Pôle-relais lagunes méditerranéennes est similaire aux autres Pôles-relais : pilotage par une DREAL locale, la DREAL PACA, avec l'appui de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Le fonctionnement du Pôle-relais lagunes méditerranéennes s'articule autour de deux organes de gouvernance :

- **un Comité de pilotage**, de composition restreinte autour des financeurs principaux du Pôle-relais lagunes méditerranéennes, qui définit les orientations et priorités d'action du Pôle-relais lagunes méditerranéennes et s'assure de leur bonne réalisation.

- **un Comité d'orientation**, organe d'échanges et de réflexions entre décideurs, scientifiques et socioprofessionnels, qui produit une fois tous les trois ans, des recommandations sur ses orientations.



OBJECTIFS :

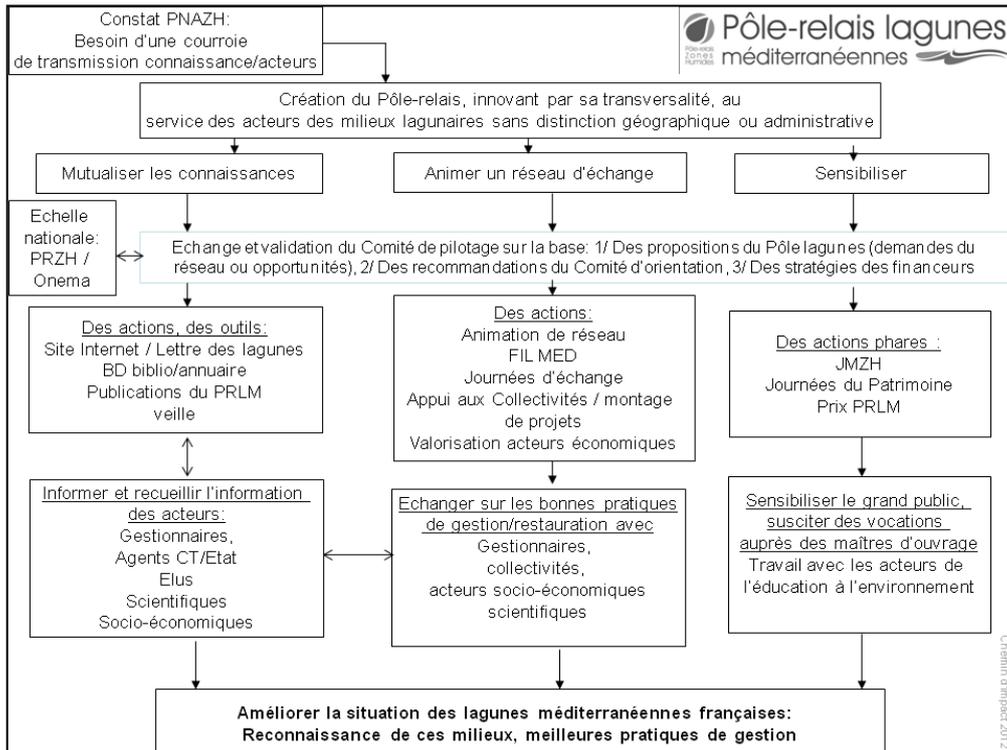
Favoriser une meilleure reconnaissance des lagunes méditerranéennes et encourager de meilleures pratiques de gestion

selon les 3 axes :

Mutualiser les connaissances et les bonnes pratiques,

Animer un réseau d'échange,

Sensibiliser l'ensemble des acteurs concernés.



Stratégie d'action du Pôle-relais lagunes méditerranéennes

LES ATOUTS DU POLE-RELAIS LAGUNES MEDITERRANENNES:

THEMATIQUE : Seul centre de ressources interrégional consacré aux lagunes et leurs milieux humides périphériques sur le littoral méditerranéen

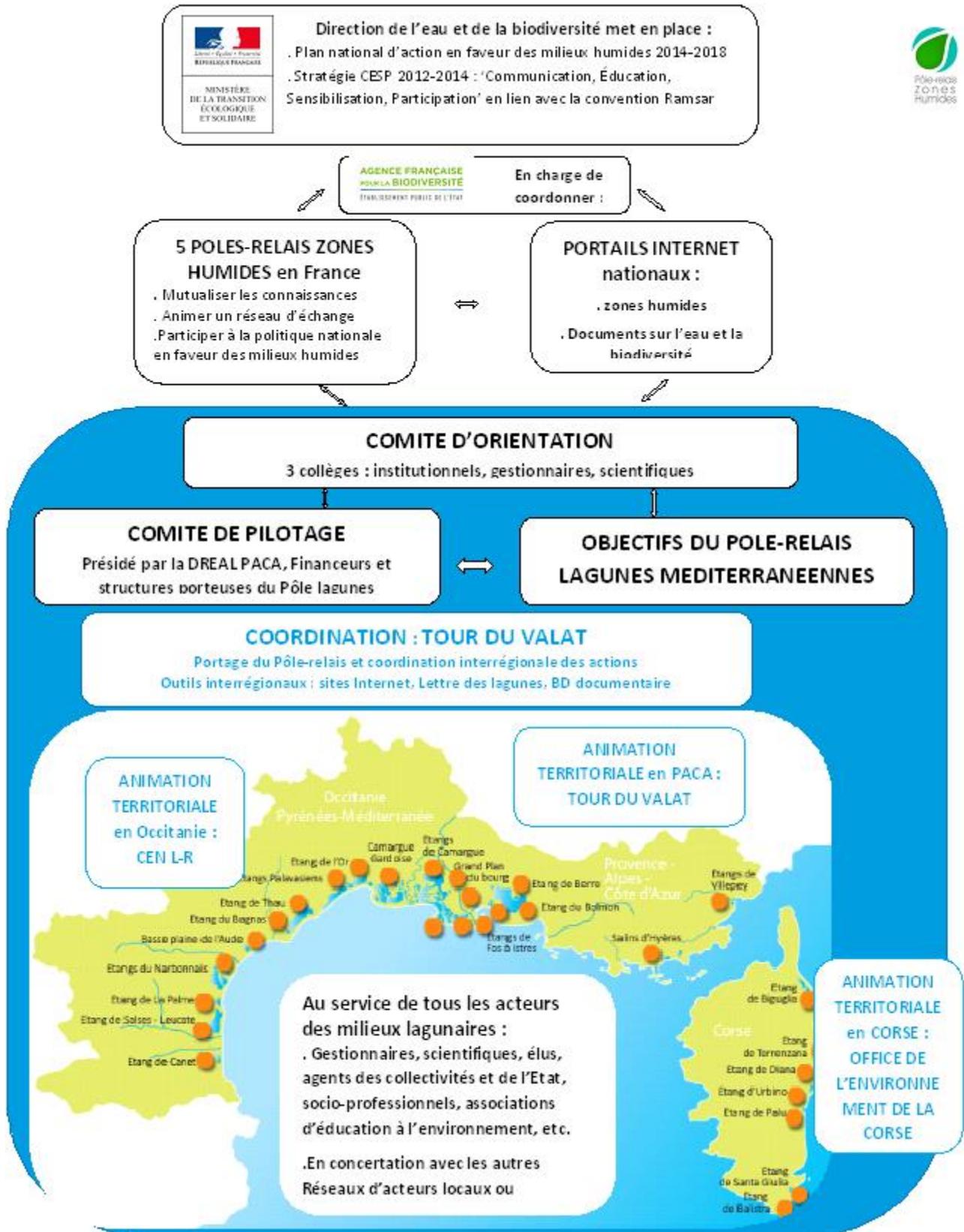
TRANSVERSAL et INTERREGIONAL : Au service de tous les acteurs des milieux lagunaires sans distinction administrative ou géographique

ANCRE DANS LES TERRITOIRES : 3 structures animatrices reconnues des acteurs locaux

PASSERELLE et FACILITATEUR: entre acteurs et réseaux locaux et avec le niveau national, complémentaire à l'existant

REACTIVITE appréciée des acteurs pour le montage d'actions répondant à leurs besoins

Retrouvez ci-après le schéma de fonctionnement du Pôle-relais lagunes méditerranéennes :

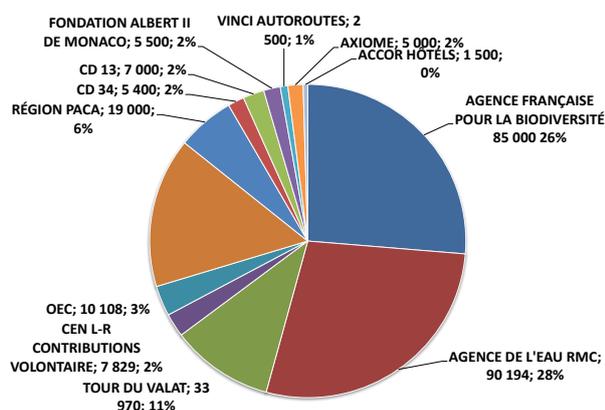


I. I. Bilan financier 2017 et prévisionnel 2018

I.1 Bilan financier 2017

Plan de financement 2017 :

Le plan de financement 2017 a été le suivant pour un montant de 323 k€ :



Plan de financement 2017

L'Agence française pour la biodiversité et l'agence de l'eau RMC ont représenté plus de la moitié du budget prévisionnel. Le fond DREAL coordonné par la DREAL PACA pour les 3 régions, ainsi que les collectivités territoriales (Région PACA, CD 13, CD 34) se répartissent 25% du budget. Viennent ensuite les 3 structures porteuses du Pôle-relais lagunes méditerranéennes qui totalisent 16% du budget prévisionnel.

Enfin, quatre mécènes privés représentent 4,5% du budget. Trois nouveaux mécènes sont à noter en 2017 : VINCI Autoroutes, AXIOME et Albert II de Monaco.

Dépenses 2017 :

(Voir le bilan financier 2017 en **Annexe 1**)

Les dépenses réelles 2017 s'élèvent à 323 k€ d'après le bilan réalisé en mars 2018.

La répartition des dépenses entre les 3 structures animatrices est la suivante : 224 935 € concernent la Tour du Valat (coordination et animation PACA), 73 764 € concernent le CEN L-R (animation Occitanie) et 24 302 € concernent

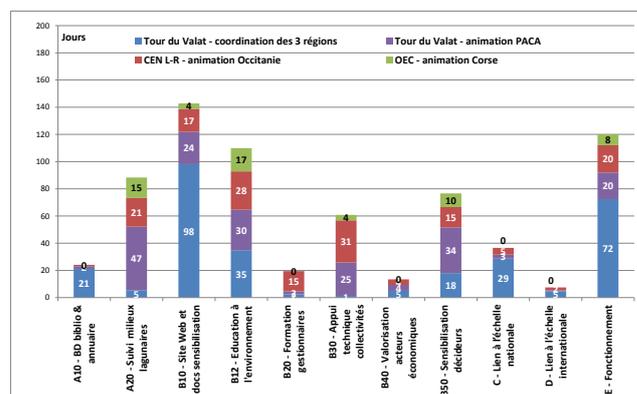
l'OEC (animation Corse, limitée du fait d'une vacance du poste en cours d'année).

Certains ajustements au sein du budget ont été réalisés :

Temps de travail :

Globalement, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a passé 700 jours au lieu des 704 prévus initialement.

La répartition du temps de travail alloué par poste (coordination, animation pour chaque région) est illustrée comme suit :



Temps de travail par poste et par structure réalisé 2017

La coordination du Pôle-relais lagunes méditerranéennes (coordinatrice et chargée de gestion de l'information) a mobilisé globalement 292 jours de travail.

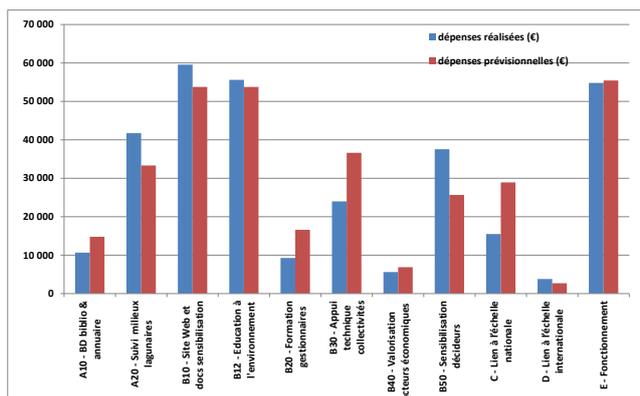
L'animation en Occitanie, PACA et Corse a mobilisé un total de 408 jours, pour respectivement 160, 190 et 58 jours de travail dans chacune des régions Occitanie, PACA, Corse.

Frais de mission et prestations externes :

Les frais de mission de l'équipe, achats et prestations externes ont totalisé environ 47 k€.

Les dépenses réelles par action sont relativement similaires à celles prévues comme l'illustre le graphique suivant :





Comparaison entre dépenses prévisionnelles et réalisées, par action, en 2016

A noter, les dépenses liées à l'action B10 ont été supérieures au prévisionnel du fait de la refonte du site Internet suite à un piratage en cours d'année. De même pour l'action B50, l'investissement a été supérieur au prévisionnel vis-à-vis des rencontres élus et du Prix Pôles-relais lagunaires. A l'inverse, le temps passé sur l'action B30 a été significativement inférieur en Corse (pas d'appui spécifique, lié à la vacance du poste en cours d'année).

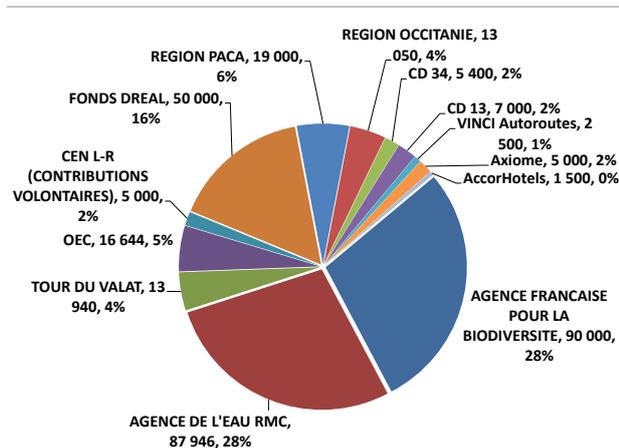
I.2. Budget prévisionnel 2018

Ce budget a été validé en Comité de pilotage le 29 mars 2018.

Le budget prévisionnel global du Pôle-relais lagunes méditerranéennes pour 2018 (hors Life MarHa), est de près de **317 k€** (cf. **Annexe 2**).

Sur ce montant, 205 k€ concernent la Tour du Valat, 68 k€ concernent le CEN L-R et 42 k€ concernent l'OEC.

Les financeurs sont les suivants :



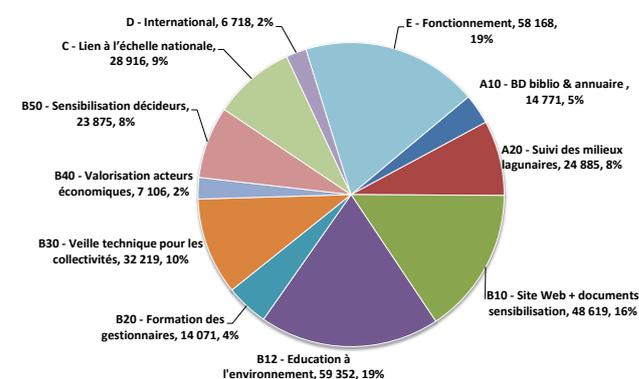
Plan de financement prévisionnel pour 2018

A noter le retour de l'aide de la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée qui avait cessé sa participation en 2013 pour raisons financières.

Ce plan de financement prévoit 662 jours de travail (incluant l'équipe du Pôle-relais,

direction, experts, appui). Il n'inclut pas le temps consacré au Life MarHa (env 90 jrs pour l'équipe). Les frais de mission de l'équipe, achats et prestations externes totalisent 50 k€.

Le découpage par actions proposé est le suivant :



Découpage prévisionnel des actions pour 2018



II. Actions 2017 et prévisionnel 2018

II.1. Base de données bibliographiques (A10)

Cet outil constitue une action commune aux différents Pôles-relais zones humides.



Page d'accueil de la BD bibliographique

Accessible depuis le site internet, la [base de données](#) met à disposition des dizaines de dossiers thématiques en lien avec le site Internet et permet la diffusion sélective de l'information (envoi ciblé de nouvelles publications aux abonnés) à une trentaine d'abonnés.

185 documents ont été ajoutés en 2017.

A ce jour, la BD compte **6856 notices** dont une majeure partie téléchargeable, issues de la veille informative et de la 'littérature grise'¹ transmise par notre réseau d'acteurs des lagunes.

La plupart des notices de la BD sont valorisées à l'échelle nationale sur le [Portail national « Documents sur l'eau et la biodiversité »](#) auquel contribuent aujourd'hui l'Agence française pour la biodiversité, les Agences de l'eau, l'Ifremer, le BRGM, etc. et les Pôles-relais Zones Humides.

La consultation de la base de données augmente avec 4150 visiteurs qui ont consulté cet outil en 2017. Le nombre de pages consultées correspondant est de près de 69000 en 2017.

¹ Rapports d'études, de stage, d'activité, notes techniques, actes de séminaires, plans de gestion, thèses, etc.

La collection des synthèses bibliographiques des Pôles-relais Zones Humides a été enrichie (cf. C). Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a collaboré à l'ensemble des nouvelles synthèses, mis à jour l'une d'entre elles (« Les espèces exotiques envahissantes en milieux humides ») et a coordonné une nouvelle : « La continuité écologique en milieux humides ».

▪ **PREVISIONNEL 2018 :**

En 2018, ces activités seront poursuivies.



II.2 Contribution au suivi des milieux lagunaires (A20)

🌿 Animation du Forum Interrégional des Lagunes Méditerranéennes (FILMED)

En 2005, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes, déjà actif comme appui du FOGEM-LR depuis 2001, a répondu à la demande croissante de gestionnaires de voir émerger un réseau de suivi physico-chimique de leurs lagunes à l'échelle de la façade méditerranéenne.

Ainsi, l'actuel FILMED, coordonné par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes rassemble depuis 2006 les gestionnaires de Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et PACA.

L'objectif général est d'appuyer les gestionnaires dans la définition des mesures de gestion durable des lagunes. Ce réseau est plébiscité par les gestionnaires pour son soutien dans leurs activités de suivi et également sollicité pour divers travaux de recherche sur ces milieux.



Sites suivis par le FILMED en Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et PACA

Le **FILMED** réunit une vingtaine de structures gestionnaires plusieurs fois par an pour échanger sur les protocoles, l'étalonnage du matériel et les résultats du suivi des lagunes.

Toutes les données sont consignées dans une base de données à accès réservé, et dont les résultats de suivi sont disponibles sur le site Internet.

Le suivi est réalisé avec l'aide d'un référent technique, Ludovic Cases, technicien de gestion au Syndicat Mixte du Bassin de l'Or (SYMBO) et un référent scientifique, Rutger De Wit, chercheur au laboratoire Ecosym à Montpellier.

L'animation du réseau s'est poursuivie avec une réunion interrégionale le 28 juin 2017 à la Tour du Valat. Réunissant une vingtaine de participants, elle a été l'occasion de diverses présentations : Passereaux paludicoles méditerranéens et gestion de l'habitat (B. Vollot), Balbuzard pêcheur en Méditerranée (N. Barré). La mise en ligne des données de suivi a également été évoquée au regard de certains défauts de la base de données.

L'alimentation de la BD de compilation et d'interprétation des données de suivi physico-chimique des lagunes a été poursuivie avec les données de l'année 2017. Cette BD permet de pointer certaines lagunes et ses stations de suivi, d'afficher un commentaire concernant les caractéristiques de la lagune.

Une nouvelle version de cette base de données a été mise en ligne (accès réservé uniquement) pour en faciliter l'utilisation auprès des gestionnaires de lagunes. Les fiches de synthèse valorisant les graphiques et interprétations des données de suivis physico-chimiques des années 2016 et 2017 seront mis en ligne.

Le projet déposé fin 2016 au sein de l'appel à projet Suez « Agir pour la ressource en eau », afin de consolider et développer de nouvelles fonctionnalités à cette BD n'a malheureusement pas été retenu et l'outil reste en manque de financement.

Par ailleurs, des outils de synthèse sur le suivi en lagunes ont été amendés en 2017 :

- Une synthèse (format excel) pour inventorier quels suivis faune/flore/habitat sont réalisés en

Occitanie et PACA. Cette synthèse est postée sur la plateforme Alfresco des services de l'Etat.

- Une synthèse (format excel) rapportant un ensemble de réponses d'experts à des problématiques de gestion identifiées auprès des gestionnaires.

La mise en œuvre du FILMED adaptée à la région Corse est restée en attente.

▪ **PREVISIONNEL 2018 :**

Cette action se poursuivra en 2018. Ces informations pourraient aussi faire l'objet d'une capitalisation dans le cadre de plateformes régionales ou nationales (SINP, Silene, Gwern et le nouveau SIT zones humides de PACA). Par ailleurs, les données FILMED, sous réserve d'un accord des gestionnaires et de la faisabilité, pourraient venir alimenter l'OSU OREME.

En Corse, le lancement d'un réseau est prévu en 2018 dans le cadre de la mise en œuvre de l'Observatoire Régional des Zones Humides de Corse. Il sera proposé, en fonction des moyens régionaux disponibles l'achat de matériel nécessaire à l'évaluation de la qualité des milieux lagunaires dans un premier temps.

🌐 **Une plateforme Recherche-gestion : les scientifiques et gestionnaires à l'œuvre!**

Cette action vise à réunir scientifiques et gestionnaires pour favoriser le transfert de connaissances et le montage de projets collaboratifs.

Suite à la rencontre 2015, un mémento technique « suivi des zones humides littorales par télédétection et cartographie » a été édité.

Une rencontre sur le thème [« Poissons en lagunes : quel état des connaissances, pour quelle gestion ? »](#) a eu lieu le 14 mars à Lattes (34).



Plateforme Recherche-gestion, 14 mars 2017, Lattes

Cette journée d'échange réunissant gestionnaires, chercheurs, établissements publics et services de l'état, a permis d'exposer les politiques de préservation des espèces piscicoles en lagunes, et d'échanger sur l'état des connaissances relatives aux peuplements piscicoles et à la gestion des ouvrages. Près de 70 personnes y ont assisté.

Une synthèse a été éditée dans ce cadre, intitulée « Etat des connaissances relatives aux ouvrages hydrauliques et à la gestion piscicole en milieux lagunaires ».

En retour de cette rencontre, une évaluation a été diffusée aux participants. Ceux-ci ont principalement souligné l'intérêt de renforcer les interactions entre gestionnaires et scientifiques sur des problématiques communes. Le partage de connaissance pourrait se poursuivre par la mise en place d'outils (ex : cartographie/tableau des études ichtyologiques existantes et en cours).

▪ **PREVISIONNEL 2018 :**

Cette action se poursuivra en 2018 avec la suite à donner de la rencontre du 14 mars 2017 en Occitanie et PACA et la mise en œuvre d'une rencontre similaire en Corse le 30 mai 2018 qui reprendra des éléments en ce qui concerne les acquis de la recherche et intégrera des paramètres spécifiques à la Corse (relance du Plagepomi).

II.3 Site internet et documents de sensibilisation (B10)

Site internet www.pole-lagunes.org et réseaux sociaux

5 ans après sa mise en ligne, alors qu'une réflexion était programmée pour estimer de futures évolutions de son ergonomie (compatible tablettes, améliorer le dynamisme), le site Internet a été piraté durant l'été 2017. Son contenu est devenu inaccessible.

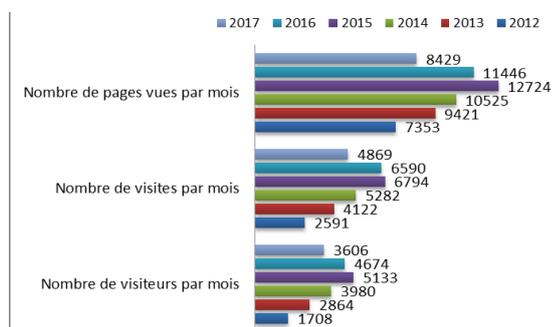
Un nouveau site Internet a vu le jour en décembre 2017.



Page d'accueil du nouveau site Internet

Ce site Internet reprend les contenus pertinents de l'ancien site (+ de 1700 pages de contenu) et est consultable sur tablettes et smartphones (« web responsive »).

Concernant l'ancien site Internet, la consultation en diminution (4900 visites mensuelles entre janvier et fin juin 2017) est également à mettre en relation avec l'absence de fonctionnalité « web responsive ».



Fréquentation du site Internet de 2012 à 2017

Entre 2012 et 2017, ce portail de l'information sur les lagunes a reçu 332 000 visites, soit 661 000 pages vues. La rubrique Actualités, la carte et les fiches des lagunes (près de 33 000

consultations/an), les programmes d'animations des Journées mondiales zones humides figurent parmi les pages les plus consultées.

Les actualités du site Internet sont relayées sur les réseaux sociaux:

- Sur Twitter, le compte est suivi par 876 abonnés (soit 180 abonnés de plus par rapport à 2016).

- Sur Facebook, le compte est suivi par 558 abonnés (soit 94 abonnés de plus par rapport à 2016).

La newsletter 'Lettre des lagunes'

La « Lettre des lagunes », diffuse l'information sur les actions du Pôles-relais lagunes méditerranéennes et l'actualité des lagunes. Envoyée huit fois par an, elle bénéficie de nombreuses contributions du réseau par ses membres actifs, montrant ainsi une appropriation continue de l'outil. Ses contenus sont régulièrement relayés par d'autres réseaux régionaux ou nationaux comme Rivages de France, la SNPN, le RRGMA, la lettre Natura 2000...

La lettre est envoyée via un prestataire de diffusion de la lettre afin d'augmenter sa délivrabilité auprès des abonnés et d'avoir une vision plus fine de sa lecture.

3400 personnes sont aujourd'hui destinataires de la newsletter 'Lettre des lagunes', soit une progression d'environ 300 destinataires en 2017.

En mai 2017, l'ergonomie de la lettre a été revue pour la rendre plus attractive et « responsive ».





Nouvelle ergonomie de la Lettre des lagunes

Une édition hors-série a été diffusée sur le thème de la continuité écologique.

▪ PREVISIONNEL 2018 :

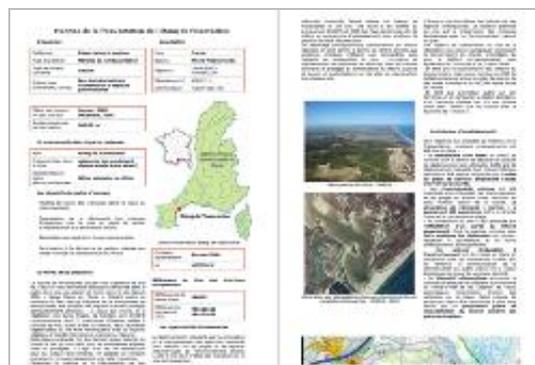
Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes poursuivra l'alimentation du nouveau site internet.

La Lettre des lagunes sera diffusée à 8 reprises dans l'année. La mise à jour des listings de la Lettre sera poursuivie pour augmenter le nombre de destinataires et diversifier les cibles.

🌿 Fiches retour d'expérience :

En lien avec l'Agence française pour la biodiversité, les autres Pôles-relais ZH, et l'agence de l'eau RMC, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes coordonne la réalisation de fiches retour d'expérience concernant la restauration et la gestion des ZH littorales, afin de valoriser des retours d'expérience intéressants à faire connaître à d'autres réseaux

(animateurs SAGE et contrats de rivière, opérateurs Natura 2000 ...). Ces fiches sont co-réalisées avec les acteurs de terrain et valorisées chaque mois dans la Lettre des lagunes.



En 2017, 1 nouvelle fiche retour d'expérience a été postée sur le [Portail national zones humides](#): « Restauration d'une connexion maritime au grau des étangs de Villepey et à l'embouchure de l'Argens au profit des habitats lagunaires et de la sécurité du site ». Une fiche a été mise à jour : « Programme « Vert Demain » : Un programme de réduction de l'usage des pesticides et engrais en milieu urbain ».

Ceci porte à 17 le nombre de [fiches publiées par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes](#) depuis le démarrage de l'action en 2010.

Par ailleurs, une fiche est en attente de mise en ligne sur le Portail concernant le réaménagement du Lido du Petit et Grand Travers (34).

▪ PREVISIONNEL 2018 :

Des fiches REX seront à nouveau réalisées ou mises à jour.

II.4 Sensibilisation - éducation à l'environnement (B12)

Journées mondiales des zones humides UNE COORDINATION NATIONALE DÉCLINÉE EN MÉDITERRANÉE

La coordination de cet évènement célébré mondialement le 2 février est une action phare du Pôle-relais lagunes méditerranéennes depuis 2004 pour communiquer largement auprès du grand public sur le thème de l'année, grâce à l'organisation de visites de sites, conférences, expositions, ateliers, etc.

Pour la 13^{ème} année consécutive, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a coordonné les Journées mondiales des zones humides de Méditerranée autour du 2 février, sur le thème « Des zones humides pour la prévention des catastrophes ».

Depuis 2010, le relais de l'ensemble des animations françaises est réalisé sur le Portail national zones humides pour faciliter l'accès aux animations en proposant au grand public une recherche par type de zones humides et par localisation géographique. Depuis 2012, la coordination du Pôle-relais lagunes méditerranéennes se réalise en lien avec les autres coordinateurs nationaux de l'évènement : AFB, Pôles-relais ZH, Snpn, LPO, association Ramsar France.

La coordination de cet évènement par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes s'organise à l'automne précédent la manifestation. Ainsi, en novembre 2016, un appel à mobilisation avait été lancé pour des animations grand public en Occitanie, PACA et Corse.

En parallèle, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a diffusé les affiches nationales et flyers coordonnés par l'AFB et conçu, imprimé et diffusé le programme de l'évènement en Méditerranée.

Début 2017, 1700 affiches AFB ont été diffusées, dont 6 affiches au format XXL sur Arles.

8 500 programmes réalisés par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes ont été diffusés dans les 3 régions, ainsi que des communiqués de presse, qui ont donné lieu à de nombreux relais dans les médias régionaux et locaux (TV, radio, presse).



Programme JMZH 2017 diffusé en Méditerranée



Affiche éditée par l'AFB, format XXL à Arles

Cette année 2017 a été marquée par le soutien de deux nouveaux mécènes, Axiome et VINCI Autoroutes qui ont diffusé la programmation au

sein de leurs réseaux de collaborateurs et clients en Méditerranée.

Sur les 641 animations réalisées au niveau national, **plus de 100 animations ont été réalisées sur les lagunes et alentours des régions Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse.** Ces animations ont eu lieu sur près de 60 sites sur les 3 régions.

C'est à nouveau dans le Var et les Bouches-du-Rhône que les manifestations ont été les plus nombreuses à être organisées cette année.



Nombre d'animations organisées par département

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a notamment participé à une conférence à Montpellier sur le thème : "Le site Natura 2000 de l'étang de l'Or, une lagune d'importance internationale au sein d'un réseau d'acteurs".

3^{EME} PROJECTION DU FILM PRODUIT EN 2015, « ETANG DE BERRE, EN QUÊTE D'UNE LAGUNE CACHÉE »

Par ailleurs, après Istres et Châteauneuf-les-Martigues en 2016, la 3^{ème} édition de la conférence-débat sur les paysages lagunaires de l'Etang de Berre a eu lieu le 2 février 2017 à Martigues, coorganisée avec la DREAL PACA, le Conservatoire du littoral, la ville de Martigues et la Métropole Aix Marseille Provence - Pays de Martigues. Elle a réuni près de 60 participants venus des différentes communes de l'étang de Berre.

CHANTIER NATURE AVEC ACCORHOTELS

AccorHotels, partenaire de cet évènement avec le Pôle-relais lagunes méditerranéennes depuis

12 ans, a mobilisé comme de coutume ses salariés sur un chantier nature.

Le chantier a eu lieu sur le site Natura 2000 étang de Mauguio-Carnon. 40 salariés du groupe AccorHotels de l'Hérault et une dizaine d'enfants ont ramassé des déchets et extrait des espèces envahissantes. Les salariés ont prêté main forte à l'équipe de gestion de Pays de l'Or Agglomération sur le lido du Petit Travers le samedi 7 octobre 2017. Ils ont ainsi découvert le milieu, ses richesses, ses fragilités et la gestion qui en est faite.



Chantier avec Accorhotels le 07/10/2017 sur le lido de l'étang de Mauguio-Carnon (34)

LES ANIMATIONS DE MÉDITERRANÉE ONT ACCUEILLI LE TIERS DES PARTICIPANTS DE L'ÉDITION 2017

Avec près de **9 000 personnes** - grand public, scolaires et jeunes des structures d'accueil collectif de mineurs, qui se sont rendues aux manifestations, le bilan de l'édition 2017 réalisé par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes pour la Méditerranée française annonce un bond de la participation avec 2500 participants de plus par rapport à 2016.

Les jeunes ont à nouveau constitué une cible privilégiée avec 1200 jeunes sensibilisés (1340 en 2016).

Toutes les structures organisatrices ont été destinataires d'un bilan numérique des JMZH en Méditerranée. Ce bilan a également été diffusé à tout le réseau d'acteurs des lagunes et sur le Portail national Zones Humides.

Journée mondiale des ZONES HUMIDES

Autour du 2 février 2017
Des zones humides
pour la prévention des catastrophes



BILAN en Méditerranée



Pôle-relais lagunes
méditerranéennes

Bilan JMZH 2017, [en ligne sur notre site Internet](#)

Un bilan national numérique a également été réalisé par l'ensemble des Pôles-relais ZH, auquel a contribué le Pôle-relais lagunes méditerranéennes (cf. action C). Il a estimé à environ 28000 le nombre global de participants.

Par ailleurs, à l'automne 2017, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a préparé l'édition 2018 des JMZH, en lien avec les autres coordinateurs nationaux de l'évènement.

Les appels à mobilisation ont été lancés pour des animations Grand public dans les 3 régions méditerranéennes. Le programme prévisionnel de l'édition 2018 en Méditerranée est en cours.

▪ PREVISIONNEL 2018 :

En 2018, la coordination des JMZH sur le thème « Des Zones Humides pour les villes de demain » a été programmée autour du 2 février pour des animations à destination du grand public. Il a été prévu :

- La diffusion du programme interrégional des manifestations 2018 en Méditerranée et des affiches et flyers nationaux.
- Un chantier pour les collaborateurs d'ACCORHôtels en Méditerranée.
- Un bilan global interrégional et la participation au bilan national coordonné par les Pôles-relais zones humides.

- La préparation de l'édition 2019 avec la coordination de l'appel à mobilisation sur les 3 régions et le relais des animations au niveau national via le Portail National.

🌿 **Journées européennes du patrimoine**

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes coordonne depuis 8 ans les [Journées européennes du patrimoine](#) autour des sites lagunaires de Méditerranée française, pour favoriser l'attrait de nouveaux publics, à une période de l'année plus propice aux excursions de terrain que les Journées mondiales zones humides en février.

En 2017, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a poursuivi sa coordination sur le thème national « Jeunesse et Patrimoine » avec la diffusion de l'appel à mobilisation en mai, puis le soutien financier de nombreuses animations pour réaliser un programme toujours étoffé, diffusé largement.

Les Journées du patrimoine ont à nouveau été coordonnées cette année avec l'appui des DRACs et la CT de Corse pour faciliter la saisie aux organisateurs d'animation. Les manifestations ont été relayées par les DRAC sur leur programme régional en ligne et sur le site national des journées du patrimoine. Une collaboration a également été mise en place avec la Métropole de Montpellier.

11 structures ont été soutenues financièrement pour l'organisation d'animations par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes (contre 14 en 2016).

Au total, les 16 & 17 septembre 2017, 120 animations ont été organisées par 65 structures sur 43 communes.





Programme JEP 2017 diffusés en Méditerranée

5 500 programmes papier, 200 affiches A2, 500 A3, et un communiqué de presse ont été réalisés et diffusés dans les 3 régions méditerranéennes, ainsi que 6 affiches grand format (1,20m*1,76m) sur la ville d'Arles.

Les photographies d'une animation jeunesse sur les Salines de Villeneuve-lès-Maguelone, prises par Jean Emmanuel Roché ont été mises en valeur dans la communication de l'évènement.



Animation sur les salines de Villeneuve-lès-Maguelone (34). Crédit J.E. Roché.

Balade théâtralisée, chasse au trésor, atelier dessin, dégustation et bien sûr sorties nature, visites guidées, ateliers pédagogiques, conférences, expositions... des dizaines d'animations gratuites et ouvertes à tous ont ravi petits et grands, profitant d'une météo très favorable, et permis la découverte des lagunes sous un autre angle !

Le bilan est à nouveau très positif : les animations proposées ont encore généré une très forte fréquentation de 21 800 participants

(21 500 en 2016, 16 000 en 2015, 10 600 en 2014) !

Le bilan sera diffusé sous forme numérique.

▪ PREVISIONNEL 2018 :

La mobilisation et la fréquentation autour de cet évènement 2017 liant la culture à l'environnement a à nouveau confirmé qu'il permet de sensibiliser un public plus large.

Ainsi, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes prévoit de poursuivre cette action sur les 3 régions en septembre 2018 sur le thème national, en partenariat avec les DRAC et la CTC.

🌿 Autres actions diverses

- Partenariat avec l'enseignement supérieur, de formation ou universités (sur fonds propres) : intervention auprès des étudiants ingénieurs de Sciences et techniques de l'Eau de Polytech'Montpellier le 24 octobre 2017 sur la thématique « Animation et gestion intégrée des lagunes méditerranéennes ». A noter que suite à cette intervention, des étudiants ont été invités à participer à plusieurs réunions organisées dans le réseau.

- Participation au comité de pilotage et au séminaire du programme « Sentinelles de la Mer » piloté par le CPIE Bassin de Thau, visant à mettre en réseau les observatoires existants de sciences participatives en lagunes et en mer et à animer les réseaux des observateurs.

www.sentinellesdelamer-occitanie.fr

▪ PREVISIONNEL 2018 :

L'ensemble de ces actions seront reconduites en 2018, y compris pour les interventions en formation, sur fonds propres des structures du Pôle-relais lagunes méditerranéennes.

II.5 Formation des gestionnaires (B20)

🌿 « Les outils de la communication environnementale »

Lors de la formation « Mieux communiquer avec vos élus » organisée en 2016, les participants ont souhaité pouvoir poursuivre sur ce thème en 2017 en s'intéressant davantage aux différents outils.

Dédiée aux salarié(e)s des structures de gestion des zones humides littorales de Méditerranée, en Occitanie et PACA, cette nouvelle formation organisée avec l'organisme C4D Communication for development, a eu pour objectifs :

1. Appréhender, comprendre et maîtriser les principes de la communication
2. Trouver des moyens de définir et toucher des cibles
3. Mettre en place une communication médiatique
4. Améliorer sa communication orale
5. Synthétiser des messages
6. Savoir comment utiliser les médias sociaux
7. Développer des outils innovants pour communiquer.

Cette formation a eu lieu les 27 et 28 novembre à Montpellier, avec la participation de 11 stagiaires de 9 structures différentes pour le premier jour et 7 stagiaires de 6 structures différentes le second jour.

Les retours des participants ont été globalement très positifs, et sollicitent une suite à cette formation (cf. ci-après).

Les apports de la formation seront partagés avec l'ensemble du réseau des gestionnaires de lagunes des 3 régions.

▪ PREVISIONNEL 2018 :

Une formation complémentaire en 2018 traitera du fonds : quels messages, quels arguments, quels chiffres clefs, quels mots utiliser ...

Par ailleurs, les participants ont également sollicité une formation axée sur la communication orale, il conviendra d'étudier les

possibilités pour eux de se former dans des réseaux qui ne soient pas spécifiquement liés aux lagunes tels que l'AFB par exemple.

Enfin, la formation sur les outils 2017 est programmée en avril 2018 aux gestionnaires de Corse.

🌿 Rencontre « Les zones humides littorales et le changement climatique »

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a appuyé le GREC PACA (Groupe régional d'experts sur le climat en PACA) pour l'organisation d'une rencontre à la Tour du Valat sur le thème « Les zones humides littorales et le changement climatique ».



Participants à la Tour du Valat, 20/11/2017, crédit GREC PACA

Cette rencontre réunissant près de 90 personnes a été l'occasion de partager entre différents publics les enjeux et atouts des zones humides littorales face au changement climatique.

De nombreux échanges ont eu lieu entre gestionnaires, chercheurs, élus, établissements publics et les services de l'état. L'objectif était de faciliter le dialogue entre les participants et les chercheurs invités à présenter l'état actuel des connaissances scientifiques sur les impacts et enjeux du changement climatique sur les zones humides.

L'après-midi, avec l'appui du Parc naturel régional de Camargue, la SNPN et la Tour du Valat, les participants se sont rendus sur la digue à la mer à proximité du phare de la Gacholle.

II.6 Veille technique pour les collectivités territoriales et gestionnaires (B30)

De par son rôle de mutualisation des connaissances et de lien à l'échelle nationale, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes se tient informé des avancées concernant les outils utilisés par les collectivités locales et les gestionnaires afin de les diffuser et de favoriser les échanges d'expériences entre acteurs qui portent le même type d'outils. Cette veille et la présence aux diverses réunions permet d'alimenter le programme d'actions du Pôle-relais lagunes méditerranéennes.

Appuis spécifiques :

Dans le cadre de l'appui au SRCE LR, la Fiche Conseil Urbanisme à l'attention des gestionnaires de territoires lagunaires a été diffusée :

URBANISME :
Implication des structures de gestion des territoires lagunaires
 Vers une meilleure intégration des zones humides littorales dans l'aménagement

Les DOCUMENTS d'aménagement et d'urbanisme
 Quésaco ?

Dans le millefeuille de documents et de procédures, la priorité pour le gestionnaire est de veiller à ce que les enjeux naturels soient pris en compte dans les documents suivants :

Schéma : Documents avec lesquels les SCOT et PLU doivent être compatibles ou au moins être compatibles en ce qui concerne les orientations fondamentales de la norme supérieure.

Plan Local d'Urbanisme (PLU) : Le PLU est le règlement le plus proche du citoyen. Il est compatible au SCOT à l'appréciation de l'administration.

La loi biodiversité (entrée en vigueur en 06/2016) facilite la mise en place des espaces de continuités écologiques dans les PLU : Le PLU pourra imposer une part minimale de surfaces non imperméabilisées. Elle impose aux projets soumis à une autorisation d'exploitation commerciale d'intégrer sur les axes de stationnement des revêtements de surface, des aménagements hydrauliques ou des dispositifs végétalisés favorisant la perméabilité et infiltration des eaux pluviales ou leur évaporation et préservant les fonctions écosystémiques des sols. (Applicable au 01/03/2017). Elle permet la création de servitudes dans les PLU pour de telles espèces vertes.

PLU - Plan Local d'Urbanisme : Il organise le développement d'une commune en fixant des règles d'urbanisme (zones constructibles, zones naturelles...).

SCOT - Schéma de Cohérence Territoriale : Il oriente les aménagements à l'échelle intercommunale.

SRCE (Schéma Régional de Cohérence Écologique) : sera intégré au futur SRADDET (Schéma régional d'aménagement et de développement durable et d'égalité des territoires) (excepté en Corse). Le SRADDET sera le document prescriptif de planification à l'échelle des grandes régions, créé par la loi Notre. Son niveau d'opposabilité sera supérieur à celui du SRCE et les recommandations seront intégrées et non cartographiques.

SRCE (Schéma Régional de Cohérence Écologique) : Le SRCE doit être compatible ou rendu compatible avec le PGRI (Plan de Gestion des Risques Inondation) et du bassin Corse est été approuvé en 12/2013. Le SRCE RM et celui de la Corse 2016-2021 imposent de prendre en compte et de compenser à 200% les RI si aucune solution d'évitement ou de réduction n'est possible. Une note technique du bassin RM précise les modalités de compensation (01/2017).

Fiche conseil urbanisme : implication des structures de gestion des territoires lagunaires, vers une meilleure intégration des ZH littorales dans l'aménagement, 2016.

Cette fiche de 4 pages offre au gestionnaire, la possibilité, selon son niveau et ses besoins, de se familiariser avec le monde de l'Urbanisme et de l'aménagement : Documents, Acteurs, où quand et comment s'impliquer en tant que gestionnaire afin de favoriser l'intégration des lagunes et de leurs zones humides périphériques dans la

planification. Des conseils et leviers d'action y sont proposés.

Ce travail a pu aboutir avec l'aide de l'Agence de l'eau RMC, la DREAL Occitanie et la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée ainsi que plusieurs gestionnaires expérimentés.

PREVISIONNEL 2018 :

En 2018, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes répondra aux demandes exprimées par les différentes structures en charge de la gestion des espaces lagunaires. Il s'agira notamment de poursuivre la veille technique et de suivre l'avancement et l'appui des gestionnaires sur la gestion des milieux aquatiques (comités de gestion, contrats d'étang, SAGE...) dans les 3 régions, en lien avec les réseaux régionaux de gestionnaires.

Côté Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, ce prévisionnel sera discuté lors d'une réunion de programmation début 2018 avec la DREAL Occitanie, l'agence de l'eau RMC/délégation de Montpellier et la Région Occitanie /Pyrénées-Méditerranée, pour faire le point sur l'appui au SRCE LR 2017, prochainement intégré au SRADDET pour l'année 2018.

Il pourra s'agir entre autres d'accompagner et de valoriser le projet LAB-LAG porté par le laboratoire de recherche Chrome (Nîmes) et qui vise la résilience de 2 territoires de lagunes et Zones humides périphériques pilotes : l'un en Occitanie et l'autre en Paca. Ce travail fait suite aux conclusions de la rencontre régionale avec les élus du 2 mars 2017 (voir action B50 ci-après).

Côté PACA, concernant la méthodologie d'évaluation de l'état de conservation des lagunes (développée en 2013/2014 avec le MNHN), le test de la méthode a été réalisé par le



SIEL sur les étangs palavasiens entre 2014 et 2015. L'analyse qui en ressort a été transmise par le Pôle lagunes à la DREAL Occitanie et au MNHN en fin d'année 2017. Début 2018, une réunion sera proposée à l'attention de ces acteurs pour trouver des solutions aux difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la méthode et faire le point sur les questions et manques soulevés par le SIEL. Le niveau de sollicitation du groupe d'experts sera défini à ce

moment là, également dans le cadre du Life MarHa qui démarrera début 2018 (cf. action C.).

Côté Corse, l'OEC et la DREAL Corse réfléchissent avec l'agence de l'eau RMC à la réalisation d'une synthèse bibliographique de l'intérêt des grandes lagunes de Corse en terme de biodiversité (patrimoine écologiques, enjeux et actions existantes ou à mettre en place).



II.7 Valorisation des acteurs économiques dans leur démarche de gestion durable (B40)

Ces actions visent à aider les acteurs économiques (tourisme, pêche, élevage, travaux) en lien avec les lagunes à adopter une démarche de gestion durable.

N2 Glisse : sports de glisse et sites naturels remarquables du golfe du Lion

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a été un partenaire privilégié de ce projet porté par l'AAMP devenu AFB, en partenariat avec l'EID Méditerranée, qui a visé une gestion durable des sports de glisse dans les espaces naturels.

Suite à la rencontre régionale « Sports de glisse et Nature sur le littoral » tenue le 07 novembre 2016 à la Région Occitanie / Pyrénées – Méditerranée, à destination des pratiquants de sports de glisse, des gestionnaires d'espaces naturels du littoral et des institutionnels et du projet européen Life+ ENVOLL, les actes sont parus en mars 2017.

Dans le courant de l'année 2017, les outils produits ont été diffusés. La page Facebook Météo des Oiseaux, qui consiste en l'alerte en temps réel des pratiquants sur la proximité de leur site de pratique vis à vis de colonies d'oiseaux a été améliorée et surtout étendu à l'ensemble de la façade méditerranéenne française grâce au concours du Life Envoll.

Le 6 avril 2017, le comité de suivi s'est réuni pour dresser le bilan du projet dans sa phase I et II, 2 rapports ont été produits. Le 19 octobre 2017, l'AFB et le Pôle-relais ont réuni le groupe de travail des gestionnaires afin de leur faire un retour sur les productions finales du projet N2Glisse, réfléchir à la poursuite de leurs utilisations/diffusions (base de données, outils de communication...), de proposer une évaluation collective du projet et d'identifier les perspectives d'actions à court et moyen terme.

Il a été question entre autres de l'évolution et de l'animation de la Météo des oiseaux après la fin du Life et pour ce faire de l'animation du groupe de suivis des Laro limicoles.

Plusieurs besoins d'outils ont été exprimés, parmi lesquels une réédition de l'outil pédagogique du Siel (étangs palavasiens), « Le Ptit écolo des lagunes » pour l'ensemble des gestionnaires et animateurs d'Occitanie. Ce travail est quasi finalisé.

D'autres suggestions intéressantes : réalisation d'une carte régionale (ou a fortiori interrégionale) en ligne de la réglementation en lagunes, édition et impression d'une plaquette immergée.

▪ PREVISIONNEL 2018 :

Pêche

En 2017, à la demande de l'AFB, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a initié son appui au Forum des Marais atlantiques, porteur de l'action 49 du Plan national d'action milieux humides « connaître et évaluer le potentiel des milieux littoraux pour l'accueil des populations piscicoles comme l'anguille européenne », sur les marais périphériques des lagunes méditerranéennes. Il a participé au Comité de pilotage de cette action. L'objectif de ce travail est d'améliorer le volet connaissance pour avoir une meilleure image du territoire, alimenter le PLAGEPOMI 2017-2021 et faciliter par la suite le rapportage à l'Europe du plan de gestion anguille de la France, avec 2 composantes :

- Bancariser la connaissance existante (y compris marais périphériques) au sein du ROE puis compléter par les ouvrages manquants.

- Mettre en évidence des priorités d'intervention sur les ouvrages pour les rendre plus transparents.

En amont de la rencontre organisée le 14 mars 2017 sur « les poissons en lagunes : Quel état des connaissances pour quelle gestion ? » (cf. A20), une enquête a été diffusée à l'ensemble des gestionnaires de lagunes de PACA et d'Occitanie pour faire état des connaissances relatives à la gestion hydraulique et gestion piscicole des milieux lagunaires.

21 structures de gestion y ont répondu, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes en a extrait une synthèse permettant aussi de mieux identifier les manques de connaissance en lagunes concernant les données piscicoles, les ouvrages hydrauliques et les documents relatifs à la gestion de ces ouvrages.

D'autre part, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a participé aux réunions organisées par la DREAL Rhône-Alpes dans le cadre de la mise en œuvre du Plagepomi : une réunion s'est tenue sur le sujet à l'agence de l'eau de Montpellier le 17 mai 2017 et à l'association MRM à Arles le 10 octobre 2017.

▪ **PREVISIONNEL 2018 :**

Deux journées de formation au ROE destinées structures de gestion des lagunes de PACA et d'Occitanie ont été programmées début 2018.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes appuiera l'AFB dans l'organisation de ces journées qui visent en particulier la remontée d'information qualifiant les ouvrages hydrauliques en lagunes et leurs tributaires.



II.8 Sensibilisation des décideurs (B50)

Prix 2017

La remise du Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes est un événement biennal depuis 2011, dont l'objectif est double : mettre en lumière une action exemplaire et innovante sur un territoire lagunaire, et susciter des vocations auprès des élus et maîtres d'ouvrage.

L'édition 2017 a été consacrée au thème « Économie et biodiversité » et remis à l'occasion des Assises nationales de la biodiversité tenues du 5 au 7 juillet à Ajaccio.

Suite à l'appel à projets lancé au printemps, le lauréat a été désigné par le jury, composé de membres du comité de pilotage du Pôle-relais lagunes méditerranéennes.

La décision du jury a été annoncée le 7 juillet 2017.

Le Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes 2017 sur le thème « économie et biodiversité » a été attribué à Christophe Guinot, ostréiculteur de l'étang de Salses-Leucate (Aude) pour son initiative conjointe avec le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée.



Remise du Prix par A. Simonpiétri, conseillère exécutive de Corse et présidente de l'OEC à C. Guinot et son épouse M. Chéa Guinot, ostréiculteurs de Salses-Leucate, P. Santori, vice-président du PNR de la Narbonnaise en Méditerranée et C. Lauzier, garde technicien du Parc. En présence de M. le maire d'Ajaccio (hôtel de ville d'Ajaccio, 5/7/17)



Quand l'ostréiculture favorise la nidification des oiseaux migrateurs



Plaquette du lauréat du Prix 2017

Christophe Guinot, son fils Yohann et son épouse Martine se sont engagés en 2016 auprès du PNR de la Narbonnaise à valoriser leurs déchets d'exploitation. L'objectif : favoriser la nidification des larolimicoles coloniaux, ces oiseaux du littoral (sternes, mouettes, petits goélands et avocettes élégantes) menacés qui se reproduisent au sol sur des îlots peu ou pas végétalisés, et qui affectionnent tout particulièrement ce type de substrat pour construire leur nid.

Les coquilles d'huîtres de son mas conchylicole recouvrent désormais trois îlots créés en 2016 dans les anciens salins de Sigean pour la reproduction des larolimicoles coloniaux. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre du projet européen Life+ ENVOLL.





Les élèves du lycée agricole ML King de Narbonne étalent les coquilles d'huîtres sur l'îlot créé sur l'ancien salin de Tallavignes (Sigeac, 11), © C.Lauzier/PNR de la Narbonnaise en Méditerranée

Aujourd'hui, des dizaines de couples de sternes naines et pierregarins et leurs poussins y ont élu domicile. Les coquilles d'huîtres semblent même permettre aux sternes de passer plus inaperçues vis-à-vis des prédateurs en favorisant leur mimétisme. Cette initiative présente également l'avantage d'éviter des coûts d'enfouissement des coquilles d'huîtres et de réutiliser un matériau local peu valorisé.

Le prix, d'une valeur de 2 000 euros a ainsi permis au lauréat accompagné du PNR de la Narbonnaise de venir partager cette expérience de valorisation des déchets conchyliques.

Suite au communiqué de presse, [retrouvez ici](#) les nombreux relais dans les médias, à la fois dans la presse régionale, sur le web, la TV.

En mettant en lumière cette expérience inédite et réussie, ce prix a pour ambition de la voir s'étendre sur d'autres îlots du littoral méditerranéen, avec le concours précieux des ostréiculteurs.

▪ **PREVISIONNEL 2018 :**

La prochaine édition aura lieu en 2019.

🌱 Séminaires élus

2 MARS 2017 « S'ADAPTER DURABLEMENT ... »

En Occitanie, la rencontre sur le thème « S'adapter durablement au changement climatique en territoire lagunaire » a eu lieu le 2 mars 2017 à l'Hôtel de région à Montpellier.

Cette rencontre régionale à l'attention des élus du littoral a été co-organisée avec la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. Elle a réuni une quarantaine de participants, dont une douzaine d'élus qui ont apporté leur vision de cette évolution du littoral.



Synthèse des échanges du 2 mars 2017

Après une introduction d'Agnès Langevine, Vice-Présidente en charge de la Transition Ecologique et Energétique, Biodiversité, Economie Circulaire, Déchets, de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, Béatrice Le Moël, chercheuse en psychologie sociale de l'environnement a animé la matinée de manière originale et très participative dans un esprit de co-construction valorisant l'intelligence collective.

La rencontre a bénéficié d'apports scientifiques et de témoignages d'élus sur les territoires du :

- PETIT TRAVERS entre l'étang de l'Or et la mer par Mme Claude Duchesne, Vice-Présidente de l'Agglomération du Pays de l'Or,
- GRAU DU ROI : Réhabilitation d'un cordon dunaire de second rang. M. Robert Crauste, Maire de la commune du Grau du Roi représenté par Mme Pascale Bouillevaux, adjointe.
- PORTIRAGNES et VIAS Ouest : Projet de relocalisation des biens et des services. Mme Gwendoline Chadoir, Maire de Portiragnes, Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée



La rencontre a apporté des éléments factuels, avérés et attendus du changement climatique autour du trait de côte, des lagunes et des zones humides périlagunaires, et a permis d'explorer des stratégies d'adaptation durable et plus largement d'échanger sur la résilience des territoires pour demain.

2 FÉVRIER 2018 « VERS DES VILLES BIOCLIMATIQUES... »

Côté PACA, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a organisé le 2 février 2018 une rencontre entre élus à La Garde (83) sur le thème « Vers des villes bioclimatiques - les solutions des collectivités pour s'adapter à l'économie du territoire et au changement climatique ».

Cette rencontre bénéficie de l'appui des membres du COFIL du Pôle-relais lagunes méditerranéennes, en particulier l'agence de l'eau RMC, la DREAL PACA et la région PACA. Elle a eu lieu dans le cadre de la Journée mondiale des zones humides 2018 sur le thème « Des Zones humides pour les villes de demain ».

▪ PREVISIONNEL 2018 :

En 2018, la rencontre PACA a été mise en œuvre.

🌿 Contribution à un rapport d'information parlementaire sur la Méditerranée

Le Pôle-relais a rencontré M. JL Roumégas (Député de l'Hérault) en octobre 2016, dans le cadre de sa mission parlementaire sur le développement durable en Méditerranée. Ce rendez-vous a donné lieu à des propositions reprises dans son rapport d'information parlementaire à l'attention de la commission des affaires européennes de l'Assemblée Nationale (n°4526 rapport sur le développement durable de la Méditerranée) puis dans son amendement à la loi adaptation des territoires littoraux au changement climatique.

🌿 Films pour la valorisation paysagère des milieux lagunaires méditerranéens, notamment de l'étang de Berre

En 2017, la diffusion des 2 films produits en 2015 par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes (réalisation Océanides) et du carnet de croquis s'est poursuivi avec une projection dans le cadre des JMZH (cf. B12).



Film "LAG'UNE...Découverte !" (6 min 30) 2015



Film "Etang de Berre, en quête d'une lagune cachée" (20 min) 2015

▪ PREVISIONNEL 2018 :

- Diffusion des films «LAG'UNE...Découverte !» et « Etang de Berre, en quête d'une lagune cachée » à 2 classes d'un lycée agricole d'Antibes (19 décembre 2017) et présentation des enjeux et richesses des lagunes, diffusion des films.

🌿 **Porter à connaissance de l'inventaire des zones humides des Bouches-du-Rhône**

En 2013, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes avait réalisé, à la demande de la DREAL PACA un porter à connaissance sur l'inventaire des zones humides de PACA, sur 17 communes riveraines des lagunes méditerranéennes des Bouches-du-Rhône et du Var.

Néanmoins, ces documents n'ont pas été imprimés et diffusés largement à ce jour, à la

demande de la DDTM 13. Dans le Var, les 2 fiches sont également restées en attente.

En 2017, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a participé aux réunions du comité technique piloté par le CEN PACA sur la réalisation du complément d'inventaire des zones humides des Bouches-du-Rhône et au comité de pilotage de l'outil SIT zones humides développé par le PNR du Lubéron du 28/11/2017.



II.9 Liens à l'échelle nationale (C)

🌿 **Actions conjointes des Pôles-relais Zones Humides (PRZH) et Portail national ZH**

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a travaillé en synergie avec les autres PRZH et l'AFB pour ces diverses actions :

- **Portail national Zones Humides** (www.zones-humides.org). Toutes les actualités du Pôle-relais lagunes méditerranéennes sont relayées sur ce Portail. Par ailleurs, 16 brèves ont été mises en ligne dans la rubrique «actualités générales».
- **Fiches retours d'expériences** (voir B10).

- **Collection de synthèses bibliographiques des Pôles-relais Zones Humides :**

Cette collection de synthèses bibliographiques est produite par les Pôle-relais Zones Humides et regroupe 18 thèmes variés sur les milieux humides. En 2017, 3 nouvelles synthèses ont vu le jour et 3 ont été mises à jour.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a participé à l'ensemble, il en a coordonné 1 sur la continuité écologique en milieux humides et a mis à jour une synthèse sur les espèces exotiques envahissantes en milieux humides.



Synthèses bibliographiques éditées par le Pôle-relais

- **Groupe CESP (Communication, Education, Sensibilisation et Participation) dans le cadre du Groupe national pour les Milieux humides (GNMH)**, co-animé par l'AFB et la Snpn :

participation aux réunions, afin de réaliser un bilan de la CESP 2012-2014, et proposer une nouvelle stratégie pour l'avenir. Le bilan établi par ce groupe de travail a été analysé par le CGEDD, avec un focus sur la Méditerranée. Leurs propositions des axes de renforcement pour la future stratégie CESP ont été rendues en février 2018.

- **Journées mondiales des zones humides :** participation au bilan national 2017 et au comité de pilotage national des JMZH 2017/2018.

- **Méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides littorales :** participation aux réunions du MNHN et de l'AFB en vue de l'intégration des ZH littorales dans la méthode parue en 2016.

▪ **PREVISIONNEL 2018 :**

Ces actions seront poursuivies :

- Alimentation du Portail national Zones Humides

- Réalisation de fiches retours d'expériences (cf. B10).

- Mise à jour et réalisation de synthèses bibliographiques.

- Participation au Groupe de "communication, éducation, sensibilisation et participation" (CESP) du Groupe national milieux humides.

- Méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides littorales : poursuite de l'appui pour l'avancement du travail avec le MNHN et l'AFB et divers partenaires.

- Séminaire national des documentalistes du Portail « Documents sur l'eau et la biodiversité » (Agences de l'eau, AFB, oieau, organismes de recherche, Pôles-relais zones humides) en mai 2018.

II.10 Liens à l'échelle internationale (D)

Les actions réalisées sur cette thématique ont notamment concerné l'accompagnement de l'association Ramsar France dans ses activités (diffusion au réseau, relais des personnes ressources).



Suite à la demande engagée en 2016 par le gestionnaire (syndicat RIVAGE) et au courrier de soutien du Pôle-relais lagunes méditerranéennes, le site « Etang de Salses-

Leucate et ses milieux humides périphériques » (11) a été labellisé en juin 2017.

Ramsar 9^e séminaire
« Partage des retours d'expérience sur les zones humides :
De la restauration fonctionnelle à l'accueil du public »

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a participé au séminaire Ramsar du 18 au 20 octobre sur le Bassin du Dugeon à Labergement-Sainte-Marie (Haut Doubs)

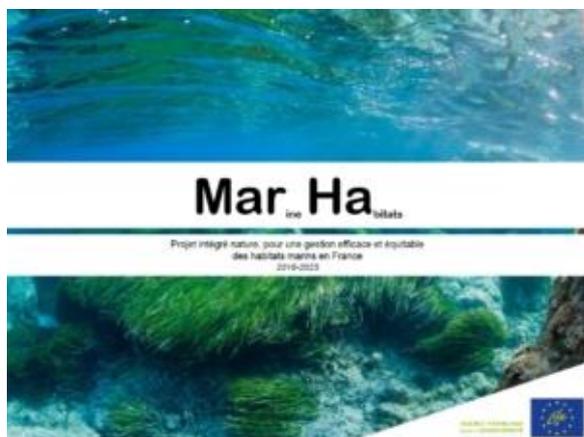
▪ PREVISIONNEL 2018 :

En 2018, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes poursuivra son implication dans le réseau des gestionnaires de sites Ramsar au travers de l'association Ramsar France et participera au séminaire des gestionnaires de sites Ramsar.

II.11 Fonctionnement du Pôle-relais lagunes méditerranéennes (E)

Les actions de fonctionnement ont concerné :

- Organisation de réunions d'équipe.
- Organisation de 4 comités de pilotage.
- Finalisation du montage du projet Life intégré « MarHa ».



Le Life Marha regroupe 12 partenaires de 2018 à

2025. Parmi eux, la Tour du Valat, en tant que coordinatrice du Pôle-relais lagunes méditerranéennes. Le projet Life intégré dédié aux habitats marins des sites Natura 2000 métropolitains français a été accepté par la commission européenne et démarrera en 2018. En tant que Life intégré, ce projet se déploie sur une période plus longue et dispose de budget plus important: 8 ans et 22,3 millions d'euros.

Porté par l'Agence française pour la biodiversité, ce projet a pour finalité de maintenir ou restaurer un bon état de conservation des habitats Natura 2000. Huit habitats sont ciblés, dont les lagunes côtières.

Il porte sur 160 sites Natura 2000 « habitats », dont une centaine pour lesquels l'AFB et les partenaires de Marha sont impliqués. Il va

permettre de renforcer la connaissance, le suivi et la gestion des habitats marins Natura 2000.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes contribue à l'évaluation de l'état de conservation de l'habitat « lagunes côtières » et au plan de renforcement de capacités (363 k€ sur 8 ans).

- 2 nouveaux mécènes ont souhaité s'engager de manière pérenne aux côtés du réseau du Pôle-relais lagunes méditerranéennes en 2017.



Le Fonds de Dotation Axiome Mécénat a signé début 2017 une convention de mécénat pour 5 ans visant à soutenir le Pôle-relais lagunes méditerranéennes dans ses missions de sensibilisation, en particulier autour des Journées mondiales zones humides et des Journées européennes du patrimoine. Axiome souhaite par cette action sensibiliser ses collaborateurs et ses clients à l'action de la Tour du Valat en faveur de l'environnement.



VINCI Autoroutes (réseau ASF- Autoroutes du Sud de la France) a signé en 2017 une convention de partenariat de 3 ans visant à soutenir le Pôle-relais lagunes méditerranéennes. Ce partenariat s'inscrit dans un souhait commun de valorisation des milieux lagunaires de Méditerranée auprès des collaborateurs et des usagers des autoroutes, notamment via leur radio ou des expositions sur les aires d'autoroutes.

- Rédaction des rapports d'activité : rapport d'activité et bilan financier 2016, programme d'action prévisionnel et budget 2017, suivi d'état d'avancement des dossiers, rapport d'activité

▪ **PREVISIONNEL 2018 :**

En 2018, l'ensemble de ces activités de fonctionnement se poursuivront à l'identique.

